



Bordeaux, le 19 août 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Ressource en eau : interdictions de prélèvement sur 18 cours d'eau en Gironde**

Le département a connu un mois de juillet et d'août particulièrement sec, au cours duquel les précipitations ont été très faibles. Ces conditions climatiques ont entraîné une baisse des débits des cours d'eau, fleuves ou rivières en Gironde.

**Des mesures d'interdiction s'avèrent donc nécessaires pour de nombreux petits cours d'eau qui sont particulièrement sensibles au déficit de pluie.**

Au vu de la situation et après avoir réuni la cellule départementale de gestion et de préservation de la ressource en eau, **Pierre DARTOUT**, préfet de la Gironde, a pris un nouvel arrêté qui régleme temporairement l'écoulement, les prélèvements et les usages de l'eau dans le département.

Cet arrêté étend les mesures d'interdiction prises le 5 août dernier. Il interdit tous les prélèvements sur les bassins versants des cours d'eau suivants : le Deyre, le Glaude, le ruisseau de la Grave, la Mouliasse, le Palais, le Moron, l'Andouille, la Barbanne, le Lavié, le Seignal, la Lidoire, la Bassanne, la Jalle de Ludon, la Cadanne, la Gamage, le Lisos, la Gravouse et la Virvée.

Ces interdictions constituent des mesures habituelles pour cette période de l'année.

Même si la situation reste relativement favorable pour les grands cours d'eau, dont certains peuvent bénéficier d'un soutien d'étiage grâce à des lâchers d'eau depuis des réserves artificielles (Garonne, Dropt, Dronne), une vigilance accrue s'impose, notamment pour la Garonne.

Pour rappel, contrairement à de nombreux départements voisins, la Gironde bénéficie, pour l'alimentation en eau potable, de ressources souterraines de qualité, moins dépendantes des variations climatiques saisonnières, qui ne font donc pas à ce jour l'objet de mesures de restrictions.

Une vigilance est néanmoins toujours souhaitable afin d'assurer une utilisation économe de l'eau. Des économies et des conseils peuvent être obtenus sur le site : [www.jeconomiseleau.org](http://www.jeconomiseleau.org) .